Document generated on 07/11/2025 10:12 p.m.

**Continuité**

CONTINUITÉ

# Les jardins clos des communautés religieuses

Danielle Rompré

Number 1, Special, Fall 1990

L'architecture de paysage au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15986ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Rompré, D. (1990). Les jardins clos des communautés religieuses. *Continuité*, (1), 27–28.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# LES JARDINS CLOS

Dès leur installation en Nouvelle-France, toutes les communautés religieuses entretiennent des jardins. Précurseurs, les Récollets s'établissent dans la Basse-Ville de Québec et, à partir de 1620, défrichent une partie des terres qui leur ont été concédées afin d'y aménager des jardins. Toutefois, au XVII^e siècle, la plupart des communautés sont rassemblées à la Haute-Ville, à l'exception des Augustines de l'Hôpital général qui, en 1692, héritent de certaines terres des Récollets.

Ainsi, une partie importante des terres du promontoire est occupée par les Jésuites, les Ursulines, les Augustines de l'Hôtel-Dieu, les prêtres du Séminaire, les Récollets et le clergé de l'évêché. Lorsqu'elles procèdent à l'édification de résidences permanentes, les communautés religieuses commencent dès lors à exploiter des jardins dont la production servira avant tout à assurer leur subsistance.

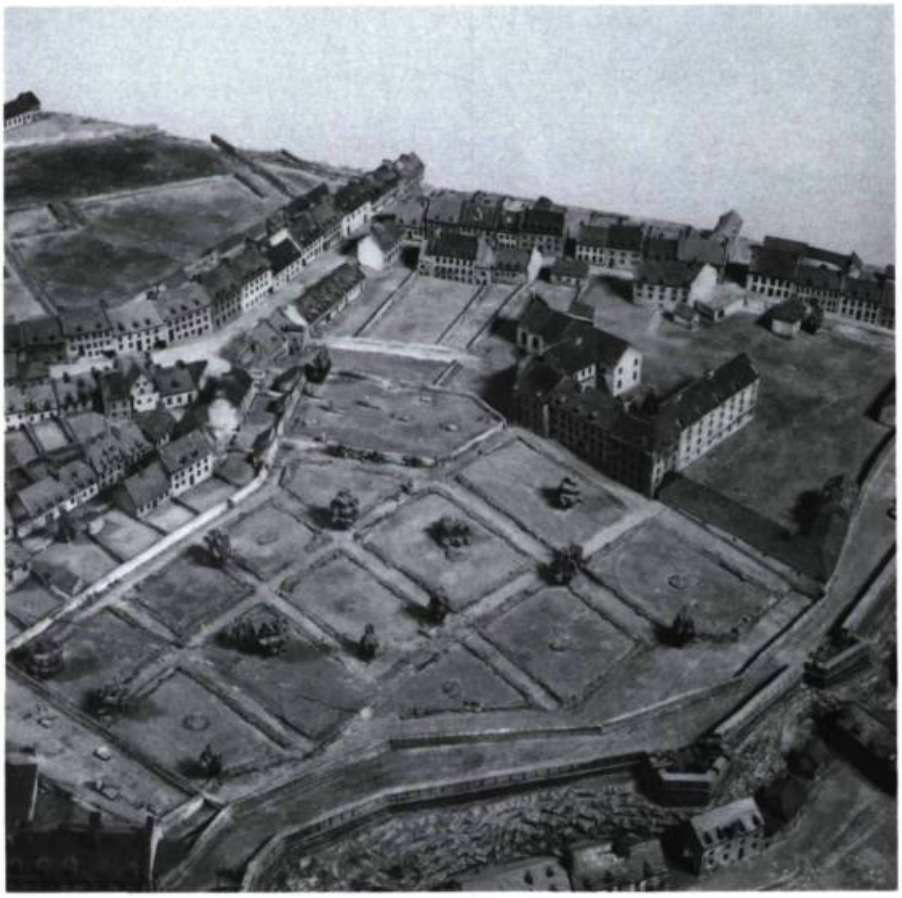

***La maquette Duberger reproduit le jardin des Augustines de l'Hôtel-Dieu en 1810.*** (photo: Service canadien des parcs)

# DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

*Un art qui prend sa source dans les courants esthétiques du classicisme français.*

**par Danielle Rompré**

Ces jardins comprennent toujours un potager et un verger. Un carré d'herbes ou de plantes médicinales peut s'ajouter, comme c'est le cas au jardin de l'hôpital des Augustines. On peut y trouver aussi, à l'occasion, des parterres d'ornementation et une rangée d'arbres dont la frondaison procure un agréable ombrage.

La composition de ces jardins au milieu du XVII^e siècle nous est connue grâce aux descriptions de voyage du botaniste suédois Pehr Kalm qui mentionne plantes potagères, herbes, végétaux pour l'usage culinaire. Il énumère les arbres et arbustes de culture qu'on retrouve chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu: pommiers, cerisiers, noyers sauvages, groseilliers rouges, etc. Par ailleurs, le parc aménagé par les Jésuites est l'un des plus spacieux et des plus complets de la Haute-Ville et englobe même un petit boisé, témoin de la forêt d'origine.

*Le jardin du monastère des Ursulines en 1939.* (photo: ANQQ)

*Une partie du jardin du Séminaire de Québec vers 1875.* (photo: ANQQ)

## UNE TRADITION À LA FRANÇAISE

Les jardins conventuels font généralement partie d'un ensemble fermé qui comprend les édifices de la communauté, les dépendances et les cours. Par exemple, chez les Ursulines, cet ensemble s'étend sur huit arpents. Des clôtures de pieux et ultérieurement des murs de pierres en délimitent le périmètre. Ces enceintes, à l'origine destinées à protéger les occupants contre les attaques des Indiens, contribuent aussi à assurer l'intimité des lieux fréquentés par les membres des communautés – dont certaines sont cloîtrées – qui ont la permission de s'y promener.

Habituellement, ce sont les religieux eux-mêmes qui se chargent de l'aménagement et de l'entretien des jardins. Dans les communautés féminines, ces tâches sont dévolues aux soeurs converses et aux postulantes. Des servantes ou des hommes de métier complètent l'équipe de travail. Cependant, dès 1677, les prêtres du Séminaire de Québec retiennent les services d'un jardinier. Un acte notarié nous apprend de plus que l'évêché leur a prêté son propre jardinier en 1754.

L'organisation du jardin révèle un savoir-faire acquis dans la mère patrie. Il est alimenté par des ouvrages de botanique, des livres traitant d'architecture de paysage et des publications sur l'horticulture. Tous les jardins des communautés seront ainsi aménagés à la française. Un plan régulier et une disposition symétrique des masses prévalent pour l'ensemble. Sur les nombreux plans de la Haute-Ville qu'ont dressés des militaires ou des fonctionnaires municipaux à diverses périodes, l'ordonnance est nettement marquée. Le jardin se compose de carrés ou de rectangles de terre cultivée,bordés de plates-bandes de fleurs ou d'arbustes ornementaux. Ces figures géométriques sont circonscrites par des allées de gravier perpendiculaires ou des promenades qui se croisent à un rond-point. Des rangées d'arbres fruitiers complètent cet aménagement rigoureux qui épouse souvent les limites de la propriété.

Les prêtres du Séminaire, quant à eux, agrémentent le décor de fontaines, statues, berceaux de vignes, et profitent du site en utilisant des terrasses qui surplombent les remparts. Divers témoignages, au cours des siècles, révèlent qu'il s'agit de beaux jardins, très bien soignés. Les religieux ont manifesté une maîtrise remarquable de l'art des jardins, un art qui prend sa source dans les courants esthétiques du classicisme français.

## DES JARDINS PRESQUE OUBLIÉS

Au cours de son histoire, la Haute-Ville a perdu plusieurs de ces espaces de verdure. Les jardins ont évolué et certains ont disparu,dont ceux des Récollets et la «cour de verdure» de l'évêché, éliminés à la suite d'incendies. Une cour d'exercice pour les militaires anglais a remplaçé vers 1800 les jardins des Jésuites avant de faire place à l'actuel hôtel de ville. Ceux qui ont été sauvés se sont amenuisés ou ont changé de vocation.

Le développement des communautés religieuses et l'expansion de la ville rognent le terrain au détriment des espaces réservés aux jardins. La plupart des communautés ont délaissé une production destinée à la consommation et transformé les aires réduites en jardin d'ornementation. Ce qui reste aujourd'hui de ces splendides arrangements n'est qu'un pâle reflet de l'art formel et de l'ampleur des jardins des communautés religieuses de la Haute-Ville de Québec[1].

1. Cet article est le fruit d'une recherche effectuée pour *The Oxford Companion to Canadian Gardens and Landscape Design*, dont la coordination est assurée par madame France Gagnon Pratte pour la région de Québec.

*Danielle Rompré est historienne de l'architecture.*